

L'HISTOIRE DE NOYON RACONTÉE PAR LE NOM DE SES RUES

Le rôle des rues dans l'assainissement de l'ancienne cité.

Il est significatif que les voies qui débouchent dans la rue des Tanneurs lui soient perpendiculaires et se trouvent toutes du même côté, provenant du centre de la ville, alors que le côté opposé ne présente aucune issue : les rues de la Boissière, de Paris, des Tanneurs et le boulevard Carnot enfermant un quadrilatère compact franchi toutefois par la Verse, dite Grande Verse.

Une explication hydrologique, qui justifiera cette disposition, semble avoir ici sa place.

Le fidèle lecteur de cette chronique n'a pas manqué de remarquer que le centre de Noyon limité par les boulevards est construit sur une colline qui s'élève entre deux bassins : celui de la Goële à l'Est, celui de la Verse à l'Ouest. A partir du sommet, situé à peu près au milieu de la rue de Gruny (cote 50 +), le versant ouest descend en pente régulière jusqu'à la rive de la Verse (cote 40 +), les rues qui le sillonnent étant généralement ordonnées dans un même sens (NE-SO) à l'exception des transversales de liaison ou de transit.

Au temps du moyen âge où fut créé ce schéma de la voirie - on ne peut en préciser la date -, les édiles et les ingénieurs ont eu le souci de préserver la pureté des eaux de ruissellement, dont avait besoin la population, tout en recherchant à assainir la ville. On creusa un fossé qui partait de la Verse au moulin d'Huez (au bas du faubourg d'Amiens) et, après avoir accompli un parcours à peu près rectiligne à travers la ville et les marais, allait retrouver la Verse à la sortie de Noyon : on l'appela la Petite Verse ou Versette. Sa vocation fut, entre autres, de recueillir et d'évacuer les effluents domestiques, les ordures déposées devant les maisons ou au hasard des besoins en attendant que les eaux pluviales les entraînent par les rigoles ménagées dans l'axe central des rues. Dès lors, de rue en rue, ces matières putrides et fétides parcouraient par gravitation tout le réseau jusqu'à ces derniers conducteurs, formés par les deux groupes de rues situées de part et d'autre de la rue actuelle de Paris et perpendiculaires à la Versette où elles déversaient enfin les déchets citadins.

Dans la portion de cet égoût collecteur à ciel ouvert desservi par la rue des Tanneurs, venaient, en outre, s'ajouter comme nous l'avons déjà vu, les rejets des lieux communs, de la tuerie des animaux de boucherie, de l'industrie des draps et des cuirs : ce qui valait à la Versette à partir de là le nom officiel de Merderon.

Remarquons que le réseau d'assainissement actuel du centre de la ville est identique à celui du moyen âge, à cette différence près qu'il a été enterré selon les exigences progressives de l'hygiène et de... l'esthétique !

Voilà donc qui nous rend plus facile la compréhension du tracé des voies que nous parcourons depuis quatre années déjà.

Rue du Long Pont

Cette rue relie la rue des Tanneurs à la place Cordouen depuis plus de sept siècles ; elle a 130 mètres de longueur et 7 mètres de largeur. Bien que, dans certaines chartes moyennageuses, elle porte le nom de la Poissonnerie, en raison de son aboutissement devant la poissonnerie, elle n'a jamais cessé d'être dénommée Rue de Longpont jusqu'à la grande Révolution, qui a essayé de laïciser son nom à référence religieuse en l'appelant Rue des Piques, puis en lui restituant son nom ancien sous la forme d'un nom commun : rue du Long Pont. C'était lui enlever sa véritable identité, provenant d'un nom de lieu. Et pourtant, à partir de ce moment-là, soit par habitude, soit par mauvais esprit, soit par ignorance, on dit et on écrit : Rue du Long Pont, voire les cartographes, à l'exception de MM. La barre et Derivry en 1869. Sur la plaque de l'entrée de la rue, « long » a été gravé en caractères plus petits que ceux de « pont ». Ecrivait-on « Rue du beau Lieu » s'il y avait une rue de Beaulieu ?

Et pourtant les documents abondants et les faits historiques sont formels : cette rue doit son nom à celui de l'abbaye, sœur de celles

d'Ourscamp, de Vaclair, de Vauxelles, fondée dans la région du temps de Saint-Bernard en 1132, à qui fut donné le nom de LONG-PONT. L'étymologie de ce toponyme ne nous concerne pas ici et doit être interprétée et respectée comme l'histoire nous l'a transmis. En le justifiant, nous généraliserons l'explication des rapports de cette abbaye avec la ville de Noyon, parce qu'elle est typique d'un cas de formation des noms de rues.

L'histoire nous apprend que les abbayes, les monastères, généralement implantés en des lieux solitaires, prenaient soin d'avoir des maisons de refuge dans les villes munies de remparts protecteurs. Ce fut un motif principal et une première intention ; mais de nombreux avantages s'attachaient à la représentation des abbayes dans le chef-lieu et proche de l'évêché : facilité des rapports avec les autorités épiscopales, religieuses et civiles ; simplification des actions judiciaires, présence opportune et efficace dans les tractations commerciales.

On pourrait citer bon nombre d'abbayes du diocèse de Noyon ou même lointaines qui eurent de telles maisons à l'intérieur de la ville. A commencer par les plus proches : les abbayes de Saint-Eloi, de Saint-Barthélemy, d'Ourscamp et sa filiale de Gruny ; de plus éloignées : Sainte-Croix d'Offémont avait sa maison rue Fromenteresse, Saint-Amand de Machemont rue Saint-Jean, l'abbaye de Brétigny son « Ostel de Bertigny » dans la rue de Puits-en-Puits. Certaines abbayes étangères au diocèse avaient des terres et des succursales dans les environs de Noyon : les abbayes d'Orchies, de Saint-Léger-au-Bois, d'Hesdin, peut-être du Moncel, du Gard (près de Picquigny), ce qui justifieraient certains noms de lieux-dits.

C'est pour les mêmes motifs qu'il y avait une hostellerie de Longpont, appartenant à l'abbaye de Longpont, au coin de la place Cordouen et de la rue qui nous occupe. Au cours des siècles, cette propriété s'agrandit des maisons d'alentour que la communauté recevait par donations pieuses.

La situation de l'abbaye de Longpont sur le territoire de Soissons, la protection que lui assuraient ses propres fortifications, ne lui auraient pas donné de raisons d'assurer sa présence à Noyon si n'était intervenu un événement qui allait non seulement la justifier, mais encore la rendre nécessaire.

Fondée en 1132, dès 1144, elle allait posséder une des plus riches fermes du vermandois que lui donna le Comte Raoul IV : Héronval. Sur le territoire de Crépigny, cette ferme allait petit à petit s'étendre jusqu'à Estay, Apilly, Quierzy, Babeuf... dans le diocèse de Noyon. Voilà qui est bien lointain ! Les vicissitudes provoquées par les guerres civiles et religieuses, la Révolution, ont effacé ce brillant passé : une grande partie de Longpont aux ruines grandioses, la totalité d'Héronval, aujourd'hui hameau composé de 2 petites fermes et de 3 maisons. Et pourtant, dans le passé, Longpont et sa ferme d'Héronval intervenaient habituellement dans le déroulement de l'histoire de Noyon : de nombreuses chartes en font foi. C'est grâce au témoignage d'un religieux, dit « le chroniqueur de Longpont » que demeure connu le terrible incendie qui, en 1293, ravagea la ville pendant 36 heures, détruisant, entre autres, la maison de ville, la partie nord de la cathédrale et ses annexes.

Plus tard, lors du sac de Noyon en 1552, l'Hôtel de Longpont fut incendié en même temps que la ville. Finalement, Héronval ayant été cédée à d'autres propriétaires, les religieux quittèrent Noyon et l'hôtel porta l'enseigne de Saint-louis ; sa bonne table était très appréciée, y compris par le maire et les jurés de la ville à l'occasion des festivités municipales. Cet hôtel n'existait plus juste avant la Révolution et le sieur Flamand y exerçait le noble métier de tonnelier.

Les maisons suivantes du côté droit étaient occupées, l'une par dame Charmolue, l'autre par Louis-Charles Druon et par Jean-Charles Margerin, (époux de Catherine Druon), tous deux Maires de Noyon en 1790 et 1792.

Ces maisons aboutissaient à la « ruelle des latrines » dont nous parlerons bientôt.

La rue ne fut jamais très peuplée ; à la fin de la Révolution, on y trouve un « ex-chanoine », quelques bourgeois, deux manœuvres, un cabaretier, trois boutiquiers, un boulanger, un tapissier, un vanier.

Le 19 octobre 1814, la rue de Longpont fut le théâtre d'un drame : un ancien militaire qui y habitait ayant été mordu par un chien, présenta, 40 jours plus tard, les signes évidents de la rage. Le docteur Richard, chirurgien à l'Hôpital général, qui résidait non loin de là, intervint sur mandat du Juge de Paix. Ce fut pour le bon médecin de nombreux ennuis : la presse se mêla de l'affaire, son diagnostic et son traitement ayant été jugés contestables par « La Gazette de santé » et par « Le journal des Débats ». Le docteur Richard parvint à faire cesser ces attaques par une étude approfondie, très détaillée qu'il publia sur ce cas de rage évident. Quant à l'enragé, comme il sortait dans la rue, le Juge de Paix manda les gendarmes qui reçurent l'ordre de le fusiller en pleine rue.

Enfin, nous mentionnerons une cérémonie officielle, mais émouvante et symbolique, qui se déroula en présence de toute la population rue du Long Pont qui n'avait pas échappé aux destructions causées par les combats de 1918. Peu de temps après la guerre, c'est dans cette rue que fut achevée la première maison reconstruite, symbole de la renaissance de Noyon. Située entre l'imprimerie Finet et l'entrée du dépôt de la quincaillerie Finet-Bladier, sa construction, si elle fut rapide, ne se fit pas à la légère. Sur la pierre de son seuil, est gravée une inscription virgilienne : « Ainsi, les combats terminés, le destin voulut qu'elle se relevât ». (à suivre)

Jean Goumard